

Réunion comité quartier La Côte 9/02/2017

Présents : Mmes DURIEUX, KOLASSA, Mrs ALEXANDRE, DEVIDAL, DUSSERT, FREYSSENET, SOULIER, JP AULAGNIER, Maire, ESCOFFIER, RIVET, Adjoint

➤ **La chenille processionnaire :**

Les constatations de sa présence remontent à 2016 où une recrudescence a fait l'objet d'un premier traitement par une entreprise locale (particulièrement au niveau de l'abri bus de la Côte). Il est indiqué que la DIR pour la partie nettoyage espaces départementaux a installé des pièges (sacs autour des troncs) dont on vérifiera l'efficacité. Claude ALEXANDRE n'est pas convaincu de celle des mésanges, seules prédateurs des chenilles. Robert DEVIDAL et Daniel DUSSERT se demandent s'il ne faudra pas en arriver à remplacer les pins, seule essence attaquée par d'autres espèces. Nous prévoyons, si les fortes gelées n'ont pas eu l'effet d'éradication escompté de faire une seconde intervention.

➤ **La directive zérophyto :**

En vue de se mettre en conformité avec la directive et son application à compter du 1^{er} janvier, il n'y aura plus possibilité d'utiliser de désherbants. Notre équipe technique a déjà bien anticipé pour se mettre en conformité avec la réglementation. Nous avons demandé à Daniel ROCHE, ancien du SICALA et aujourd'hui formateur au Lycée Agricole de Montravel à Villars de nous présenter une étude sur le plan de désherbage de St Ferréol. Le document est à l'étude et nous donne des indications sur le remplacement de parties engazonnées par des plantes grasses ou grimpantes. Par ailleurs nous étudions la possibilité d'engazonner le cimetière.

Évocation de la propreté du village et du problème des déjections canines : après une « campagne de communication » sur affiches et via le bulletin puis préparation d'un arrêté qui permettra de verbaliser les propriétaires de chiens contrevenants.

➤ **Sécurité :**

Réflexion sur une zone supplémentaire d'arrêt minute avec des stationnements possibles sur rue côté Mairie (emplacements déjà existants) en vue de prévoir les flux avec l'ouverture prochaine des nouveaux locaux du Crédit Agricole.

La communauté de communes remplace dans les communes le système de vidéo surveillance devenu obsolète. Nous étudions la possibilité de le compléter.

➤ **Les voiries :**

Montée Rochain et Chemin du Rochain refaits, ainsi que du point à temps sur les chemins de Nizieux, Le Bourgeat. Demande par les référents d'intervention Allée des Palombes et rue des Roitelets où les chaussées sont en mauvais état. La partie goudronnée ZA Velay est de la compétence de la com com qui avait choisi de refaire cette partie- là de la zone.

Les ralentisseurs : plateau au niveau du Mont, rue Denis Peyrard et au niveau des locaux de la Poste. Ces emplacements ne sont pas encore totalement arrêtés.

Les abribus : Pinay, Coulon après réponse du CD42. Les modifications de l'arrêt d'Auroure seront prises en charge par notre équipe technique.

- Évocation du nettoyage du bassin de la coursière réalisé par nos agents, ils en vérifieront aussi la propreté. De même, la chicane ne remplit pas tout à fait son rôle puisque les motos ou quads continuent à passer : ne faudrait-il pas prévoir le même système qu'en partie haute du chemin ???

Demande de nettoyage et de remise à niveau de marches dangereuses situées entre la coursière route de Firminy et la rue qui aboutit au niveau de l'habitation de Claude Alexandre qui nous indique y avoir vu une personne en difficulté.

- **Questions diverses :**

Goudronnage du parking salle du Cloutier en cours.

Indication de l'avancement de l'achat de foncier dont la proposition de validation sera soumise au conseil municipal du 14.

Bâtiment de l'ancienne cure : réfection de trois pièces de l'étage en vue d'y accueillir les cours de catéchisme.

Question sur l'avancement du projet de Pôle médical : rappel est fait qu'il s'agit d'un projet privé sur lequel la commune n'est en aucun cas partie prenante.

L'ordre du jour étant épuisé, les débats se poursuivent autour du verre de l'amitié.